



# Utopia

## Assemblée fédérale

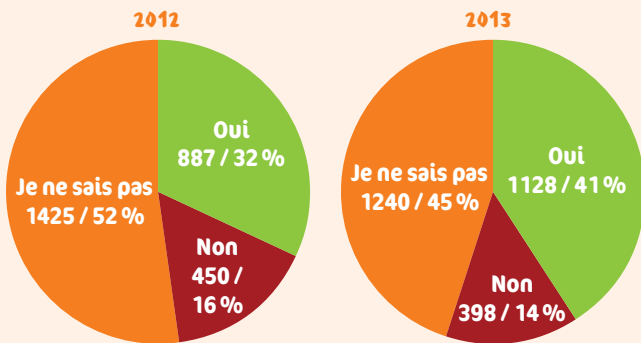
L'assemblée fédérale est un important lieu de décision de notre mouvement, puisqu'elle élabore le contrat d'animation fédérale et élit le président fédéral qui le portera. Elle se prononce aussi sur la modification de nos textes fondamentaux, notamment en 2012, lors du vote du nouveau texte de Loi scout.

Cette assemblée se compose d'un **délégué par unité** (qui porte le vote de celle-ci) ainsi que des membres de l'**assemblée générale** (= le conseil fédéral + le conseil d'administration de l'ASBL). Pour être délégué de son unité, il faut être animateur de section, être âgé de moins de 35 ans et s'engager à participer aux **travaux préparatoires** de l'assemblée fédérale. La participation à une étape de formation fédérale n'est donc plus une condition préalable.

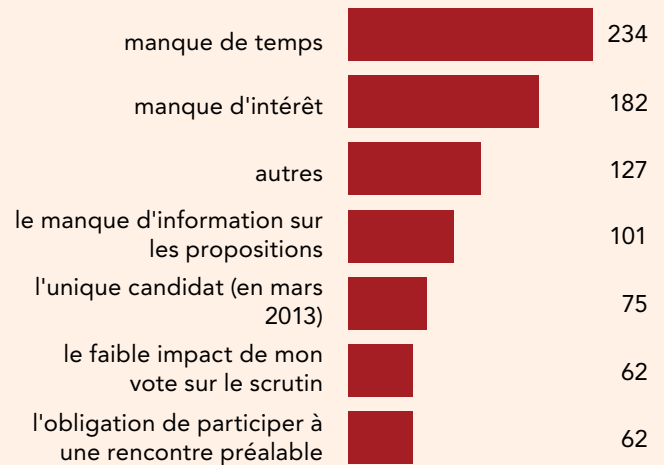
Plus d'infos dans le cahier *Fédération, dis-moi qui tu es.*



Est-ce que ton unité a participé à une des deux dernières assemblées fédérales ? (2762 répondants)



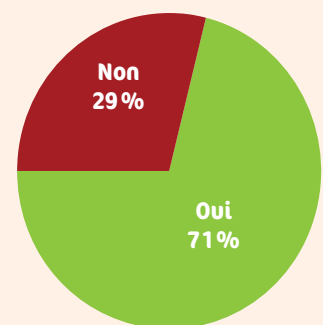
Pourquoi ton unité ne participe-t-elle pas aux assemblées fédérales ?



Pourquoi ton unité participe-t-elle aux assemblées fédérales ?



Te proposerais-tu à nouveau comme délégué ?



Si ton unité a participé à une assemblée fédérale, pourquoi as-tu été délégué de ton unité ? Pourquoi ne l'as-tu pas été ?

**DÉLÉGUÉ ?**

- Par intérêt personnel/envie.
- Parce qu'on me l'a demandé.
- J'étais le seul à être dans les conditions.
- Parce que j'ai un avis pertinent.

**PAS DÉLÉGUÉ ?**

- Je ne remplissais pas les conditions.
- J'aurais bien voulu mais je n'ai pas pu.
- Je ne me sens pas assez compétent.
- Je ne me sens pas concerné.
- Ça ne sert à rien.



Plus d'infos sur les résultats du questionnaire *Utopia* : [www.lesscouts.be/utopia-lequestionnaire/](http://www.lesscouts.be/utopia-lequestionnaire/)

